



Nous vous recommandons  
La SNCF condamnée à verser  
indemnité colossale à un

...a pas réduire les dépenses"

Selon François Ecalle, spécialiste des finances publiques et président de Fipeco, l'objectif de déficit en 2020 sera atteint grâce à la conjoncture et à la baisse des taux.

5 interpellés pour une fraude massive à l'assurance maladie

VOIR LES + LUS

**Capital : Le gouvernement a annoncé que le déficit public devrait s'établir à 2,1% du PIB, après 3,1% cette année. Cet objectif vous semble-t-il atteignable ?**

**François Ecalle :** Oui, cet objectif est atteignable car il est très peu ambitieux, contrairement à ce que l'on pourrait penser en regardant les chiffres. Si le déficit était aussi élevé en 2019, c'est parce qu'il y avait un coût exceptionnel dû à la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en baisse de charges. 90% de la réduction du déficit va donc se faire toute seule ! De plus, le gouvernement mise sur une croissance un peu supérieure au potentiel en 2020 (+1,4%) et d'importantes économies sur la charge de la dette. Cela dit, atteindre cet objectif ne sera tout de même pas une balade de santé.


**Pour quelles raisons ?**

Tout d'abord, parce qu'il n'est pas dit que la croissance soit aussi forte que ce qui est prévu par le gouvernement. Il y a tout de même des risques qui pèsent sur la conjoncture mondiale. Mais, même si l'activité tient le choc, cela ne sera pas facile. Il faut en effet financer les annonces qui ont fait suite à l'action des Gilets jaunes : les baisses d'impôts, le retour de l'indexation des retraites les plus faibles ou encore le relèvement de la pension de base vont coûter 6,4 milliards d'euros.


**>> A lire aussi - Pourquoi le déficit public doit-il être inférieur à 3% du PIB ?**

Pour les financer, Bercy a prévu de s'attaquer à certaines niches fiscales et sociales et de prendre un peu d'argent à Action Logement, mais il reste encore environ 3 milliards à trouver. Cela

LEXUS UX HYBRIDE  
A PARTIR DE  
**319€/MOIS<sup>(1)</sup>**  
ENTRETIEN INCLUS\*\*  
& SOUS CONDITION DE REPRISE<sup>(3)</sup>  
LOA\* 37 mois - 30 000 km  
DÉCOUVREZ-LE >



\*Voir conditions légales







...a pas réduire les dépenses"

économies sur la charge de la dette. Cela dit, atteindre cet objectif ne sera tout de même pas une balade de santé.

### Pour quelles raisons ?

Tout d'abord, parce qu'il n'est pas dit que la croissance soit aussi forte que ce qui est prévu par le gouvernement. Il y a tout de même des risques qui pèsent sur la conjoncture mondiale. Mais, même si l'activité tient le choc, cela ne sera pas facile. Il faut en effet financer les annonces qui ont fait suite à l'action des Gilets jaunes : les baisses d'impôts, le retour de l'indexation des retraites les plus faibles ou encore le relèvement de la pension de base vont coûter 6,4 milliards d'euros.

### >> A lire aussi - Pourquoi le déficit public doit-il être inférieur à 3% du PIB ?

Pour les financer, Bercy a prévu de s'attaquer à certaines niches fiscales et sociales et de prendre un peu d'argent à Action Logement, mais il reste encore environ 3 milliards à trouver. Cela ne sera pas évident, car le gouvernement a d'ores et déjà prévu qu'il ne taillera pas dans les effectifs de la fonction publique et qu'il ne fera pas non plus d'économies à court terme sur les retraites. Il va donc lui falloir grappiller un peu partout...

### Doit-on craindre la hausse de certains prélèvements ?

Oui : la suppression de niches fiscales, même si je pense que c'est une bonne idée, est une hausse des **prélèvements obligatoires**. Mais on devrait surtout assister à un report de certaines baisses d'impôts, comme celui sur les sociétés. Cela dit, étant donné que l'on ne diminue pas vraiment nos dépenses, il y aura forcément une hausse des taxes à un moment ou à un autre - même si ce n'est pas sous ce quinquennat -, le jour où la conjoncture se dégradera ou lorsque les taux d'intérêt remonteront.



Nous vous recommandons La SNCF condamnée à verser une indemnité colossale à un...



\*Voir conditions légales



VIDÉOS À NE PAS MANQUER

